

ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

ACTIONS

GOVERNEMENTALES EXIGÉES!



Campagne de mobilisation de l'ACA

www.mobilisationaca.com

Juin 2015

Objectifs de la campagne

Dans un contexte d'austérité, le gouvernement québécois s'attaque aux plus démunis de la société par le biais de nombreuses coupures. De plus, il coupe dans des programmes sociaux dédiés à l'ensemble de la population, dont en santé, en services sociaux, en éducation, etc. Enfin, il démolit ou modifie certaines structures régionales, retire son soutien à des acteurs sociaux importants, et accorde des subventions en obligeant la fusion d'organismes non gouvernementaux.

Ces décisions gouvernementales interpellent de plus en plus les organismes d'ACA, notamment parce qu'elles affectent les populations qu'ils rejoignent. C'est dans ce contexte que les membres du RQ-ACA ont décidé de mener une campagne de mobilisation du mouvement d'ACA visant à faire pression sur le gouvernement avec les revendications suivantes :

- 1) le respect de la politique gouvernementale¹
- 2) un financement adéquat des organismes
- 3) l'indexation annuelle de leur financement.

Cette campagne vise à intervenir pour l'ensemble du mouvement d'ACA, et ce, dans un souci de cohésion. Elle se fera en tout respect des campagnes et mobilisations existantes des différentes composantes du mouvement (santé et services sociaux, défense collective des droits, famille, environnement, etc.).

Un élément central de cette campagne est la tenue d'une commission populaire pour l'ACA dans toutes les régions du Québec. C'est à cette activité que le RQ-ACA convie tous les organismes d'ACA à y participer.

Le RQ-ACA

Le RQ-ACA est composé d'une soixantaine de regroupements et organismes nationaux d'action communautaire autonome (ACA) rejoignant plus de 4 000 organismes d'ACA. De par la Politique gouvernementale en action communautaire adoptée en 2001, le RQ-ACA est l'interlocuteur privilégié du gouvernement québécois en ce qui concerne l'ACA. Pour davantage d'information: www.rq-aca.org

Une Commission populaire pour l'ACA

Une commission populaire, c'est une façon de se faire entendre sur un sujet, de donner son opinion. Dans le cas de la Commission populaire pour l'ACA, celle-ci se déplacera dans toutes les régions du Québec pour entendre ce qu'ont à dire les organismes.

Trois personnes seront désignées comme commissaires (une par le RQ-ACA et les deux autres par la région hôte) pour recueillir des témoignages, du matériel audiovisuel, du contenu illustrant l'impact positif et les doléances des organismes d'ACA, ainsi que la nécessité d'une meilleure reconnaissance et d'un meilleur financement.

Le RQ-ACA s'est assuré la participation des regroupements régionaux pour mener à bien l'organisation et la promotion des audiences de la commission dans chacune des régions.

1. Politique gouvernementale: *L'action communautaire: une contribution à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, 2001.

Comment participer à la Commission populaire de l'ACA?

Les organismes intéressés à s'adresser à la commission peuvent le faire de deux façons :

1. Compléter le formulaire de présentation
2. Faire une présentation devant la commission

Pour ce faire, les organismes devront s'inscrire auprès du regroupement répondant dans sa région. Voir la liste sur www.mobilisationaca.com

Étape 1 (obligatoire) : Compléter le formulaire

- Vous devez transmettre le formulaire complété (voir en annexe) au regroupement répondant de votre région le plus tôt possible.
- **L'envoi du formulaire est obligatoire** même si vous ne désirez pas y faire de présentation.
- **Seuls les éléments du formulaire serviront à la rédaction du rapport final de la Commission.** Cette décision a été prise pour faciliter le travail de compilation sur le plan national (imaginez compiler plus de 200 mémoires...) et faire en sorte que les questions soient les mêmes pour tout le monde.

Étape 2 (optionnelle) : Faire une présentation devant les commissaires.

- Vous pouvez choisir de faire une présentation dans la formule de votre choix : texte lu, théâtre, chanson, vidéo, déclaration, poésie, slam (poésie orale déclamée sur un rythme scandé) ou autres types de présentation de votre cru.
- **La présentation ne devra pas dépasser 15 minutes**, question de permettre au plus grand nombre d'organismes de s'exprimer et de mieux planifier le déroulement de la journée.

De plus,

- Les organismes pourront compléter leur présentation par le dépôt d'un mémoire plus complet (mais assez court), d'une vidéo, etc. À noter que leur contenu ne fera pas partie du rapport final, mais qu'ils pourront éventuellement être mis en ligne.
- Les audiences de la commission sont publiques. La population est invitée à y assister. Une période sera prévue à la fin de la période de présentation des organismes afin que le public puisse s'exprimer.

LES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME
EXIGENT DU GOUVERNEMENT QU'IL :

- RESPECTE SA POLITIQUE
- FINANCE ADÉQUATEMENT LES ORGANISMES
- INDEXE ANNUELLEMENT LEUR FINANCEMENT

Un grand merci pour votre contribution à cette campagne de mobilisation de l'ACA!
Pour suivre la campagne: www.mobilisationaca.com

Commission populaire pour l'ACA

Formulaire de participation à compléter

Nom de votre organisme : _____

Nom de la personne répondante : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Ministère qui finance la mission de votre organisme : _____

Mon organisme prévoit faire une présentation à la Commission (maximum 15 minutes). Indiquez quelle sera la forme de votre présentation (ex. : texte lu, théâtre, chanson, vidéo, déclaration, poésie, slam) : _____

Il y a près de 15 ans, le gouvernement adoptait la Politique gouvernementale. L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec. Par cette politique, le gouvernement s'engageait à respecter l'autonomie des organismes d'ACA et à soutenir financièrement leur mission. Or, cette politique n'est pas appliquée entièrement dans tous les ministères. Pire, il manque plus de 345 millions \$ pour que les 4 000 organismes d'ACA puissent mener à bien leur mission.

La Commission populaire pour l'ACA souhaite recueillir vos témoignages. Pour ce faire, vous devez répondre à une ou plusieurs des questions suivantes, **en maximum 2 pages**. Il n'est donc pas obligatoire de répondre à toutes les questions.

1. Quels sont les impacts positifs des interventions de votre organisme auprès de vos membres et de la population?
2. Quels sont les impacts du sous-financement (pas d'indexation intégrale, pas d'augmentation significative) du gouvernement du Québec pour la réalisation de votre mission?
3. Outre la question du financement, quelles sont les embûches qui vous empêchent de mener à bien votre mission?
4. Avez-vous identifié des impacts liés au contexte d'austérité sur votre organisme, sur vos membres, sur votre communauté? Si oui, lesquels?
5. Selon vous, quels sont les principaux enjeux pour votre organisme, votre secteur, votre région, l'ensemble du mouvement d'ACA dans les prochaines années?

*Transmettre à votre regroupement répondant de votre région.
Voir la liste sur www.mobilisationaca.com*